



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Écocentre de Saint-Sauveur : Retour à la normale pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Saint-Sauveur, le 6 décembre 2021 – La Ville de Saint-Sauveur et les municipalités de Piedmont, Morin-Heights et Sainte-Anne-des-Lacs tiennent à informer leurs citoyens de la reprise de la collecte de certains résidus domestiques dangereux (RDD) à l'écocentre de Saint-Sauveur.

Effectivement, le 2 novembre dernier, l'écocentre a dû cesser temporairement la collecte de la peinture, du vernis, de l'huile, de l'antigel et des filtres et contenants de ces matières suite à des problèmes d'entreposage qui pouvaient représenter des risques à la santé et à l'environnement.

Les quatre municipalités souhaitent remercier tous les citoyens de leur patience et collaboration.

Rappelons que du 1^{er} décembre 2021 au 31 mars 2022, l'écocentre de Saint-Sauveur est ouvert du mardi au samedi, de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

-30-

Source : Service des communications de la Ville de Saint-Sauveur
450 227-0000, poste 2710

Information : Brigitte Voss
Directrice du service de l'environnement et du développement durable
Ville de Saint-Sauveur
450 227-0000, poste 2610